

STAGE DE 3^{ÈME} RÉNOVÉ

2 OPÉRATIONS TEST EN 2020

- DANS LE GRAND-EST EN PARTENARIAT AVEC LE METI (MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE)

- À PARIS

CRÉER LES CONDITIONS DE REUSSITE DU STAGE DE 3^{ÈME} !

Le stage de troisième est une étape obligatoire et un passage emblématique de la scolarité. Pour la plupart des collégiens c'est la première immersion en entreprise. Il est l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités du travail et de préciser son projet d'orientation.

Cependant chez Jeunesse et Entreprises nous avons constaté que les retours de cette expérience sont souvent mitigés et que ce stage peut s'avérer source d'insatisfaction.

D'une part, les entreprises ne parviennent pas à profiter de cette rencontre pour mettre en valeur ses métiers.

D'autre part, les jeunes sont bien souvent cantonnés à être des observateurs passifs, alors qu'ils souhaitent se sentir utiles dans l'entreprise et pouvoir mettre en avant leurs compétences.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixés l'objectif de revaloriser et de dynamiser cette immersion en entreprise. Cela passe par l'accompagnement des élèves et des entreprises avant, pendant et après le stage.

Pour un jeune, cette première découverte doit être active pour découvrir le monde professionnel et lui apporter une expérience et des compléments d'informations pour son orientation, ses futurs stages et alternances avant d'accéder à son premier emploi.

Pour l'entreprise, la sensibilisation des jeunes aux enjeux du monde professionnel est un acte pertinent de sa politique d'innovation sociale. C'est aussi l'opportunité d'initier des contacts utiles pour de futurs recrutements.



OBJECTIFS

- Créer une relation de proximité entre un ou plusieurs Collèges et une ou plusieurs entreprises qui prendront l'habitude de travailler ensemble

- Éveiller la curiosité des jeunes sur l'entreprise et donner du sens à leur stage.

- Valoriser la période de stage pour les jeunes et les entreprises

- Accompagner, les entreprises pour optimiser l'accueil des jeunes

- Confier des missions au jeune pour le rendre actif et impliqué.



CIBLES

- Les élèves de troisième.

- Les entreprises qui souhaitent accueillir des collégiens en stage.



LE MESSAGE

« Un stage ne réussit que s'il est préparé, accompagné et évalué et le jeune stagiaire a droit à une suite... »



4 rue Léo Delibes - 75116 Paris
Tél. 01 47 55 08 40

www.jeunesse-entreprises.fr





De ce fil conducteur découle 4 temps forts :

1- La préparation en deux étapes :

- Au collège une « approche de l'entreprise en général » appuyée sur un condensé de la #P'AJE (notre plateforme numérique pédagogique) ainsi que des ateliers de préparation et des conseils pratiques seront proposés aux stagiaires afin de les mettre en conditions de réussite.
- Dans l'entreprise des échanges avec les « Accueillants » sur le choix des missions confiées à chaque binôme et leur rôle d'accompagnant seront mis en place.

2- Le déroulement du stage rythmé, organisé autour d'étapes clés :

En commençant par un accueil des stagiaires dans l'entreprise avec la découverte de la structure, de son histoire et de son fonctionnement. Enfin pour clore l'expérience un temps consacré au « débriefing » avec un retour sur les travaux accomplis par les élèves.

3- L'évaluation :

Elle intervient quinze jours après le stage et comporte :

- Une intervention des experts bénévoles AJE dans le collège pour recueillir la « note d'étonnement des jeunes » et « l'autoévaluation » de leur implication durant le stage complétée par celle de l'entreprise et du professeur ainsi que des conseils pour valoriser leurs expériences dans leur futur professionnel.
- Un retour au sein de l'entreprise avec les accueillants pour recueillir leurs impressions et transmettre les réactions des jeunes.

4- Le suivi :

L'entreprise accueillante désigne un référent de la relation avec le collège et AJE déploie son dispositif « parrainage de classe » pour entretenir le lien entre l'établissement et l'entreprise.



Les retombées positives de cette action AJE :

- Sur les collaborateurs, « investis » d'une responsabilité vis-à-vis des jeunes.
- Sur les relations avec les parties prenantes : environnement scolaire, élus locaux ...
- Sur la perception des jeunes du monde de l'entreprises et leur réflexion sur leur avenir professionnel.



Période réglementaire selon les établissements.



CONTACT AJE

› aje@jeunesse-entreprises.com
Tél. 01 47 55 08 40

